

LOGIMARNE

Zone d'activités les Souhesmes

Section ZE Lot Ouest

L'Atrie

55220 Les Souhesmes-Rampont

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

6 Décembre 2007

<p>PC 4 NOTICE DE PRESENTATION</p>

MAITRE D'OUVRAGE

*LOGIMARNE
9, RUE JEAN DAUDIN
75015 PARIS*

NOTICE DE PRESENTATION

Le projet d'implantation d'une base logistique se situe dans la ZAC des Souhesmes, sur la commune de Souhesmes –Rampont.

Le terrain est bordé par l'autoroute A4 au Nord et par la bretelle de sortie de celle-ci à l'Ouest. Il est composé de 3 parcelles A, B et C constituées par 3 plateformes. Le projet faisant l'objet du permis de construire se situe sur la plateforme C. Le terrassement de la plateforme est déjà réalisé. Cette parcelle est également composée de zones d'espaces verts plantés d'arbres de petit gabarit sur la partie Ouest et Sud. Au Sud de la parcelle se trouve une zone archéologique. Le bâtiment le plus proche est un bâtiment industriel se trouvant de l'autre côté du rond-point au Sud du terrain.

Programme :

Le projet consiste en la construction d'un entrepôt et ses locaux techniques de 24426 m² et de 728 m² shon de bureaux attenants à l'entrepôt. Les dimensions du bâtiment sont 116,87 mètres sur 206 mètres pour une hauteur maximale de 14,60 mètres. Ce bâtiment s'inscrit sur la plateforme existante. Une guérite est construite à l'entrée du site.

Sont également réalisés, une cour camion PL, 4 place de parking PL et un parking VL de 50 places. Une voie pompier ceinture le bâtiment sur ces façades, Nord, Ouest et Sud.

Architecture :

L'entrepôt est un volume simple avec une toiture à 4 pentes sans acrotères importants, pour limiter sa hauteur et donc son impacte visuelle. Le bâtiment est réalisé, dans une approche environnementale, en structure mixte, bois et béton. Les façades des locaux techniques et des bureaux à l'Ouest et à l'Est de l'entrepôt sont traitées en bardage bois vertical pour une bonne intégration au site. Les façades principales sont vêtues d'un bardage métal vertical gris foncé. Les murs de recoupement coupe-feu des cellules dépassent de 1 mètre de la toiture.

Accès au terrain :

L'accès au site se fait par la voirie existante se trouvant au Sud-est de la parcelle. Depuis celle-ci on accède au parking VL indépendant ou directement à la cour camion PL.

Traitement des abords :

Deux bassins sont à réaliser à la demande des services de sécurité incendie. Un premier bassin de 2500m³ sert de bassin- tampon de récolte des eaux pluviales avec une réserve pour incendie. Le second bassin de 1800m³ est destiné au confinement des eaux en cas d'incendie. Ceux-ci seront réalisés en talutage par apport de terre extérieur à la zone archéologique et étanches par la mise en oeuvre de membrane. Le terrain naturel ne sera pas modifié et un géotextile sera mis en place sur le terrain naturel.

Les clôtures de la parcelle sont en grillage métallique.

Les talus autour de la plateforme seront végétalisés ainsi que les espaces verts existants et conservés après réalisation du projet. Des arbres de hautes tiges seront plantés sur les espaces végétalisés des parking VL ainsi qu'en périphérie du bâtiment.

Réseaux :

L'alimentation d'eau potable, électrique, téléphone et gaz se fait par raccordement sur les réseaux en attente au sud-est de la parcelle. Les bornes incendie sont également alimentées par le réseau en attente et un surpresseur sera mis en place en cas de débit insuffisant.

Les eaux pluviales de toiture sont canalisées et conduites vers le bassin tampon EP. Il en est de même pour les eaux de voirie, celles-ci passant par un séparateur d'hydrocarbure.

Le traitement des eaux usées et eaux vannes se fait sur site par un bloc de traitement des eaux usées.

